



PROCES-VERBAL **de l'Assemblée des délégués 2020** **avec exercice des droits par voie écrite**

Date: 17 avril 2020, 13h00 – 14h00

Présent: Président et Vice-Président par vidéoconférence

1. Introduction

Pour résumer brièvement, l'Assemblée des délégués d'aujourd'hui a été précédée par les faits suivants:

Le 11 février 2020, les membres ont été invités à la 116^{ème} Assemblée des délégués ordinaire du 14 mars 2020, conformément aux exigences statutaires.

En raison des mesures COVID-19 ordonnées par le Conseil fédéral, le Comité a décidé le 4 mars 2020 de renoncer à la tenue de l'Assemblée des délégués.

Le 9 mars 2020, compte tenu de la « situation particulière », le Comité a proposé de tenir l'Assemblée des délégués par voie écrite, ce qui a nécessité l'approbation de tous les membres.

Tous les membres ayant le droit de vote ont donné leur accord dans le délai imparti du 19 mars 2020.

Le 27 mars 2020, les membres ont été invités à l'Assemblée des délégués par voie écrite avec la lettre suivante (extraits):

Le Comité a décidé d'adapter le budget aux nouvelles circonstances. L'ordre du jour du 11 février 2020 doit donc être ajusté sur ce point (« Budget 2020 Version 2 » révisé, Annexe 1). Malgré cela, nous pouvons tenir l'Assemblée des délégués par voie écrite sur la base de l'Ordonnance 2 COVID-19 du Conseil fédéral du 16 mars 2020.

Vous trouverez l'ordre du jour ajusté à l'Annexe 2 avec les propositions respectives du Comité et à l'Annexe 3 la carte-réponse pour les votes par voie écrite.

Comme mentionné dans notre proposition de décision par voie de circulation, les règles suivantes s'appliquent à l'Assemblée des délégués:

- 1. L'étude d'avocat « Kellerhals & Carrard, Lausanne » est chargée du dépouillement.*
- 2. La majorité simple des voix exprimées s'applique aux élections et aux votations.*

Veillez envoyer la carte-réponse dûment signée jusqu'au mercredi, 15 avril 2020, 17h00, par courrier ou par e-mail à: Kellerhals Carrard Lausanne/Sion SA, Place Saint-François 1, Case postale 7191, 1002 Lausanne, ou à vincent.jaeggi@kellerhals-carrard.ch.

L'étude d'avocat procédera au dépouillement et préparera un protocole à l'attention du Comité que nous vous enverrons dans les meilleurs délais.

La nouvelle brochure « Notre Stratégie 2020-2024 » (Annexe 4) présente les priorités stratégiques pour lesquelles nous avons prévu des fonds supplémentaires (Point 11 de l'Ordre du jour, Cotisation des membres 2021). Nous allons reconsidérer l'utilisation de ces fonds à l'automne 2020 et l'adapterons à vos besoins spécifiques au cours de la première année suivant l'apparition du coronavirus.

Des objections aux décisions et mesures décrites ci-dessus n'ont été soulevées ni auprès du Comité ni auprès de l'étude d'avocat Kellerhals Carrard.

2. Résultat des votations et des élections

Le dépouillement des cartes-réponses par l'étude d'avocat Kellerhals Carrard a été reçu par le Comité le 16 avril 2020 et a donné le résultat suivant (voir annexe):

1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 16 mars 2019

Réponses invalides	0
Réponses valides	772
Voix «POUR»	772
Voix «CONTRE»	0
Abstentions	0
Résultat	Le procès-verbal est approuvé

9. a) Approuver les comptes 2019 (y compris attribution à la réserve et affectation du bénéfice)

Réponses invalides	0
Réponses valides	772
Voix «POUR»	763
Voix «CONTRE»	0
Abstentions	9
Résultat	Les comptes sont approuvés

9. b) Donner décharge au Comité

Réponses invalides	0
Réponses valides	772
Voix «POUR»	762
Voix «CONTRE»	0
Abstentions	10
Résultat	La décharge au Comité est donnée

10. Approbation du « Budget 2020 Version 2 » révisé

Réponses invalides	0
Réponses valides	772
Voix «POUR»	729
Voix «CONTRE»	14
Abstentions	29
Résultat	Le budget est approuvé

11. Fixer la cotisation Swiss Golf des membres des clubs et des membres des PGO à CHF 80.- pour l'année 2021

Réponses invalides	0
Réponses valides	772
Voix «POUR»	486
Voix «CONTRE»	216
Abstentions	70
Résultat	La fixation de la cotisation Swiss Golf à CHF 80.- est approuvée

12. Réélection de Lukas Eisner comme membre du comité de Swiss Golf

Réponses invalides	0
Réponses valides	772
Voix «POUR»	771
Voix «CONTRE»	0
Abstentions	1
Résultat	La réélection est approuvée

13. Election de Ernst & Young comme Organe de révision pour l'année 2020

Réponses invalides	0
Réponses valides	772
Voix «POUR»	758
Voix «CONTRE»	14
Abstentions	0
Résultat	L'élection est approuvée

14. Admission et affiliation de nouveaux membres

a) Demande d'affiliation de Swigocard en tant que PGO

Réponses invalides	0
Réponses valides	772
Voix «POUR»	211
Voix «CONTRE»	520
Abstentions	41
Résultat	La demande d'affiliation est rejetée

b) Demande d'affiliation de Swiss Hickory Golf en tant qu'Association affiliée

Réponses invalides	0
Réponses valides	772
Voix «POUR»	679
Voix «CONTRE»	83
Abstentions	10
Résultat	La demande d'affiliation est approuvée

c) Demande d'affiliation de Special Olympics Switzerland en tant qu'Association affiliée

Réponses invalides	0
Réponses valides	772
Voix «POUR»	724
Voix «CONTRE»	17
Abstentions	31
Résultat	La demande d'affiliation est approuvée

Le Comité note que les votes et élections de l'Assemblée des délégués ci-dessus ont été effectués de manière valide.

3. Varia


Le présent procès-verbal avec le protocole de dépouillement de l'étude d'avocat Kellerhals Carrard est envoyé aux membres par e-mail à l'issue de l'Assemblée des délégués d'aujourd'hui.

La prochaine Assemblée des délégués aura lieu le **Samedi, 13 mars 2021** à Berne.

Le Président et le Comité de Swiss Golf remercient les membres pour leur participation et la confiance témoignée. Ils se réjouissent de revoir tous les membres lorsque l'épidémie du coronavirus sera surmontée.



Reto Bieler
Präsident



Lukas Eisner
Vize-Präsident

Annexe: Protocole de dépouillement de Kellerhals Carrard du 16 avril 2020